



RECERTIFICATIONS

FI017 - DIAGNOSTICS IMMOBILIERS : LES MISES À JOUR

OBJECTIFS

A l'issue de la formation vous serez capable :

- De répondre aux nouvelles exigences en matière de certification pour les modules : Amiante - CREP - Electricité - GAZ - Termites - DPE.
- De comprendre les mises à jour des évolutions techniques, législatives et réglementaires pour les modules : Amiante - CREP - Electricité - GAZ - Termites - DPE.
- Appréhender au travers d'études de cas et QCM les nouveaux examens de certification d'un niveau plus élevés que la certification initiale.

CONTENU DE LA FORMATION

- Nouveau DPE => 2 jours
- GAZ => 2 jours
- Electricité => 2 jours
- Termites => 2 jours
- Amiante => 2 jours
- CREP => 2 jours

OUTILS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- Plusieurs diaporamas explicites permettront de comprendre les mises à jour des évolutions techniques, législatives et réglementaires pour les modules : Amiante - CREP - Electricité - GAZ - Termites - DPE. Les aspects théoriques et pratiques seront étudiés.
- Supports pédagogiques sur support informatique - Des études de cas et QCM permettront de se préparer aux nouveaux examens de re-certification d'un niveau plus élevés que la certification initiale et ainsi répondre aux nouvelles exigences en matière de re-certification pour les modules : Amiante - CREP - Electricité - GAZ - Termites - DPE.
- Mise en application pratique des cours théoriques liés à l'investigation.